



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTE DU LAC (RC 1)

Inauguration du premier tronçon requalifié

Issu du premier chantier du projet d'agglomération Lausanne-Morges, le tronçon requalifié de la Route du Lac devant l'EPFL est inauguré aujourd'hui après sa mise en service il y a quelques mois. Le projet global s'étend sur une quinzaine de kilomètres entre le secteur des hautes écoles et Morges - St-Prex, et vise à réduire les nuisances pour les riverains, à sécuriser et à harmoniser le trafic au bénéfice de tous les usagers et de tous les modes de transport. L'amélioration de l'intégration de cet axe dans l'environnement construit et paysager fait également partie des résultats de ce projet.

La Route du Lac entre Lausanne et St-Prex constitue l'un des axes majeurs du sud de l'agglomération. Avec le développement important des localités qu'elle dessert, elle a vu sa sollicitation croître fortement au cours de ces dernières années. L'amélioration de l'accessibilité par le sud du site des hautes écoles s'est quant à elle imposée comme une nécessité. La requalification permettra une meilleure cohabitation de tous les usagers de cette route, en assurant la fluidité et la sécurité des déplacements. Prévue dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges, elle fait également partie des mesures d'assainissement de la qualité de l'air dans cette région, décidées en 2005 dans le respect des prescriptions fédérales.

La première étape du projet, entre l'avenue Forel et l'avenue du Tir fédéral, est en relation directe avec le développement de l'EPFL, et a été conduite par le Canton, responsable de la route, en partenariat avec les communes concernées, le Schéma directeur de l'Ouest lausannois et les hautes écoles. Issu d'un concours, le concept d'aménagement sera repris dans les prochaines étapes de requalification de la route (Bourdonnette à avenue Forel et avenue du Tir fédéral - Venoge). Le projet de réaménagement de la route entre la Venoge et St-Prex est quant à lui conduit par Région Morges, pour le compte des communes territoriales.

Le tronçon devant l'EPFL présente les caractéristiques suivantes :

-> trois giratoires fluidifient le trafic et facilitent l'accès aux quartiers riverains ;

- > les bus ont une voie propre et prennent la priorité à l'approche des giratoires, pour améliorer leur vitesse commerciale ;
- > les cyclistes et les piétons cheminent sur des voies réservées et sécurisées ;
- > un revêtement phonoabsorbant réduit le bruit routier ;
- > les abribus ont également été renouvelés.

L'inauguration officielle du premier tronçon, aujourd'hui, représente donc l'une des étapes importantes dans le passage de la planification des mesures d'agglomération à leur réalisation concrète, au service des habitants. La requalification de la route se poursuivra au cours des trois à quatre années à venir.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 2013

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 et Dominique Blanc, chef du Service des routes, 021 316 71 30

[Dépliant sur la requalification de la route cantonale \(RC 1\) entre Lausanne et St-Prex](#)
[Photo route cantonale1-mention Franziska Werren-SDOL](#)